



Edition de 2025 – Série 2 de 6 : article 12 de 13

Voir la note la fin de texte

L'amour du prochain

Déjà sous la loi de Moïse, il existait l'obligation d'aimer son prochain : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » (Lévitique 19v.18). Cela ne signifie pas que nous devons aimer le prochain, de la manière dont nous nous aimons nous-mêmes, mais personne ne peut remplir cette obligation, car l'amour que l'on porte sur soi-même est toujours, hélas, plus grand que celui porté pour les autres.

Le Seigneur Jésus place maintenant la barre encore plus haut pour nous : « *C'est ici mon commandement : Que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés* » (Jean 15 v.12). Donc, non pas aimer comme nous nous aimons nous-mêmes, mais aimer plus que nous-mêmes ! Et cela, un être humain en est encore moins capable.

Et pourtant, nous en sommes capables en tant qu'enfants de Dieu, car nous avons reçu Son amour. Le Seigneur Jésus a prié

à ce sujet en s'adressant au Père : « ... *afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et moi en eux* » (Jean 17 v.26). Nous sommes devenus des hommes nouveaux, participants de la nature divine.

Puissions-nous manifester toujours davantage cet amour !

Note :

Le texte présenté est issu de la traduction d'un journal « In Grazige Weiden » paraissant tous les deux mois, pour les jeunes, comme pour les vieux. L'auteur et éditeur a donné son accord pour cette traduction et diffusion.